

31^e session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (DANRFWB)

Québec (Québec)

19 au 24 novembre 2024

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Sylvie D'Amours, vice-présidente de l'ANQ
- M^{me} Linda Caron (La Pinière), vice-présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles
- M^{me} Stéphanie Lachance (Bellechasse), vice-présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles
- M^{me} Alice Abou-Khalil (Fabre), députée
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires de l'ANQ
- M^{me} Romane St-Laurent, directrice des communications et responsable du protocole au cabinet de la présidente de l'ANQ
- Cheffe du protocole
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

Les réunions annuelles se tiennent en alternance à Québec et à Bruxelles depuis 1979. La dernière réunion a eu lieu à Bruxelles du 16 au 19 mai 2022. Les séances de travail avaient porté sur les thèmes suivants : l'actualité politique et parlementaire, la démocratie participative et les impacts psychosociaux de la pandémie de COVID-19 sur la jeunesse. Pour cet accueil à Québec, les sujets choisis furent : l'actualité politique et parlementaire, l'intelligence artificielle dans les parlements ainsi que la protection et le

rayonnement de la langue française. De plus, un moment fut pris pour présenter les rénovations de la salle de l'Assemblée nationale.

Objectifs et résultats

Échanger sur l'actualité politique et parlementaire

Lors de cette séance de travail, les parlementaires ont discuté des principaux dossiers de leur parlement respectif. Ces échanges ont permis d'en apprendre davantage sur les préoccupations des sociétés wallonne et québécoise ainsi que de souligner le 45^e anniversaire de la relation entre les parlements.

Du côté de l'ANQ, il a été question des principaux projets de loi adoptés et à l'étude, des nouvelles initiatives mises en place pour améliorer le travail parlementaire, comme la halte-garderie et le vote électronique, ainsi que de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes qui a été créée en juin 2024.

Pour le Parlement de la Fédération de la Wallonie-Bruxelles (PFWB), les échanges ont porté sur les élections de juin dernier. En effet, la nouvelle législature du PFWB compte maintenant 48% de femmes parlementaires ainsi qu'un nouveau président élu par ses pairs, M. Benoit Dispa. Les échanges ont aussi porté sur des enjeux communs comme la pénurie de main-d'œuvre dans le milieu de l'enseignement et les finances publiques.

Échanger sur l'intelligence artificielle (IA) et les parlements


Les parlementaires ont reçu une présentation sur les procédures mises en place à l'ANQ pour l'intégration et la gestion de l'IA. Les discussions suivantes ont permis aux parlementaires de :

- Discuter de l'intégration de l'IA dans les affaires parlementaires;
- Discuter des préoccupations relatives à l'implantation de l'IA dans les parlements.

Lors des échanges, il a été soulevé que l'IA est un outil qui, utilisé à bon escient, permettrait aux parlements une meilleure transparence et communication avec les citoyens. Cependant, les risques liés aux nouvelles technologies sont également à considérer, en particulier en ce qui a trait à la collecte de données et la sécurité de l'information.

Lors de la deuxième partie de la séance de travail, le professeur Justin Lawarée, expert de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, a été invité pour présenter ses travaux. Sa présentation a porté sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les parlements, abordant plusieurs aspects cruciaux :

- L'intégration de l'IA au sein des parlements, ses opportunités et ses risques;
- L'application de l'IA dans les tâches quotidiennes, tant pour les fonctions politiques qu'administratives, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des travaux et l'optimisation du temps;
- Les stratégies concrètes pour favoriser une transition saine vers l'utilisation de l'IA dans les institutions parlementaires;
- L'identification des priorités citoyennes concernant l'intégration de l'IA dans les parlements.



Cette séance de travail a permis aux parlementaires d'approfondir leurs connaissances sur l'IA et d'échanger sur des actions concrètes pour son intégration efficace et responsable dans leurs institutions.

Présenter les rénovations du Salon Bleu

Le secrétaire général de l'ANQ, M. Siegfried Peters, a présenté à la délégation de la Wallonie-Bruxelles un survol des rénovations entreprises dans la salle de l'Assemblée nationale (salon Bleu). Les défis liés à ce projet d'envergure ont été abordés, notamment ceux liés au transfert des travaux parlementaires dans la salle du Conseil législatif (salon Rouge) ainsi qu'à la préservation du patrimoine dans cette salle symbolique pour les parlementaires et la population québécoise. Lors de cet exercice, les parlementaires ont également pu échanger sur la future disposition de la salle et sur le rôle des technologies dans les travaux parlementaires.

Échanger sur la protection et le rayonnement de la langue française

Les parlementaires ont assisté à une présentation de M. Benoit Dubreuil, commissaire à la langue française, qui a exploré divers aspects du français au Canada et au Québec. Il a abordé l'histoire de la langue française, les défis linguistiques rencontrés au cours des dernières décennies, le taux élevé de bilinguisme au Québec, ainsi que la présence du français dans des contextes multilingues, tant au Québec qu'en Belgique.

À l'issue de cette présentation, les parlementaires ont engagé des discussions enrichissantes sur plusieurs sujets. Ils ont d'abord identifié les similitudes dans les défis auxquels fait face la francophonie au Québec et en Belgique. Ensuite, ils ont échangé sur le rôle essentiel du français dans la culture et sur l'importance de celle-ci comme vecteur de la francophonie. Ils ont souligné la nécessité d'une collaboration entre la Belgique et le Québec pour promouvoir les artistes francophones.

Les parlementaires ont également comparé les réalités belges et québécoises en matière de compétences linguistiques. Enfin, ils ont dialogué sur les enjeux spécifiques liés à la jeunesse et à l'utilisation de la langue française, mettant en avant le rôle crucial de la culture et des médias dans le processus de francisation des jeunes.

La délégation a aussi eu l'occasion de se rendre à la Maison de la littérature. Cette visite a permis de mettre en lumière les initiatives québécoises en matière de promotion de la littérature francophone tout en servant d'inspiration pour des collaborations futures entre le Québec et la Wallonie-Bruxelles dans ce domaine.

Suivi

La 32^e session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles aura lieu à Bruxelles en Belgique, à une date à déterminer en 2025.

Dépenses

Transport	4 713 \$
Restauration	6 580 \$
Hébergement	3 750 \$
Service aéroportuaire	797 \$
Activité socioculturelle	533 \$
TOTAL	16 373 \$